



...le rapport d'information

RÉINVESTIR LA RELATION FRANCE-AMÉRIQUE DU SUD : LES CAS DU BRÉSIL ET DU PÉROU

Par Jean-Luc Ruelle, Mickaël Vallet et Edouard Courtial

Dans un rapport de juillet 2023 intitulé « *La France en Amérique du Sud, quelles relations avec ses voisins brésilien, surinamais et guyanien ?* », la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées soulignait la nécessité de renforcer les partenariats bilatéraux avec les pays du continent sud-américain, en particulier le Brésil. Deux ans plus tard, en cette année croisée France-Brésil 2025 qui voit la célébration de l'amitié entre les deux pays, la Commission a créé une mission d'information pour évaluer les progrès accomplis vers un partenariat plus stratégique avec la première puissance sud-américaine. Elle a également tenté de dégager les conditions d'un approfondissement des relations franco-péruviennes, le Pérou étant pour le moment un pays insuffisamment pris en compte par la stratégie indopacifique française.

1. UNE RELATION AVEC LE BRÉSIL RELANCÉE MAIS QUI RESTE FREINÉE PAR DES DIVERGENCES GÉOPOLITIQUES

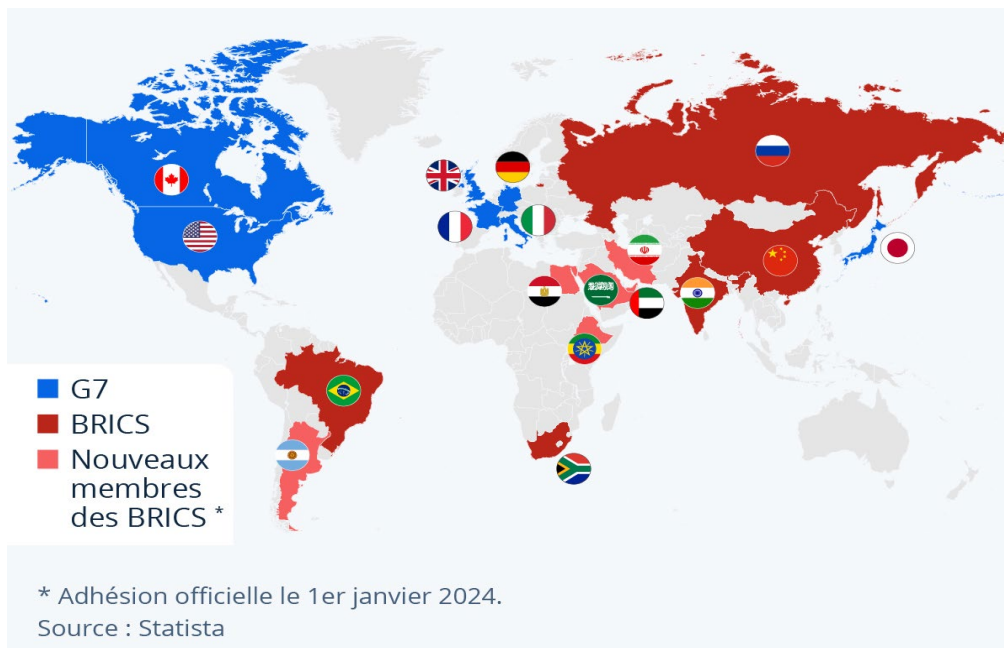
A. L'APPARTENANCE DU BRÉSIL AUX BRICS ET SES CONSÉQUENCES POUR LA RELATION FRANCO-BRÉSILIENNE

1. Une phase compliquée actuellement pour les BRICS

Le Brésil est **un membre fondateur des BRICS** (initialement Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), en assure la présidence en 2025 et en a accueilli le sommet en juillet 2025.

Les BRICS font face à deux défis. D'abord, l'incertitude qui pèse sur les relations entre les États-Unis de Trump et la Russie pourrait **rendre plus difficile pour les BRICS de constituer un pôle d'expression et de revendications autonome**. Le fait que, ni le président chinois ni le président russe, ne se soient rendus au sommet des BRICS du 4 juillet 2025 à Rio reflète ainsi les difficultés actuelles de ce groupe à trouver son équilibre dans une situation internationale confuse. La déclaration commune faite à l'issue de cet événement a défendu le multilatéralisme et condamné les guerres et le recours aux sanctions et aux taxes douanières comme instruments politiques, mais de manière très modérée et sans référence directe aux États-Unis. La remise en cause de l'ordre économique actuel et en particulier la « dédollarisation » est passée au second plan, en raison des déclarations concomitantes du président Trump, qui a menacé de représailles commerciales les pays qui tenteraient de remettre en cause la suprématie de la monnaie américaine.

Par ailleurs, l'élargissement à des pays très divers (Iran, Égypte, Émirats, Indonésie, Éthiopie) et la création en 2025 d'une catégorie « États partenaires » comprenant neuf pays met en jeu la cohésion des BRICS. Les divergences de vues sur les récentes attaques contre l'Iran mettent bien en lumière ce défi qui résulte de l'intégration de membres aux visions divergentes.



2. Quelles conséquences pour la relation franco-brésilienne ?

Les BRICS entendent remettre en cause la domination économique et politique des pays du G7, dont la France fait partie. Au G20 à Hiroshima en 2023, Lula critiquait le directoire mondial occidental et appelait de ses vœux un G20 plus politique ainsi qu'**une relance de la relation stratégique franco-brésilienne allant au-delà des seuls sujets de l'écologie et de la défense pour inclure les grands contentieux internationaux tels que l'Ukraine ou Gaza.**

Lors du déplacement de la mission sénatoriale dans le pays, les représentants du ministère des affaires étrangères, tout en saluant l'attachement au multilatéralisme et la « créativité politique » de la France, **ont critiqué le supposé alignement de l'Union européenne et de ses membres sur les États-Unis** et regretté les hausses de budgets de défense, qui seraient, selon eux, mieux employées à combattre la pauvreté et le changement climatique. En outre, tout en ayant condamné l'invasion russe, le Brésil considère que l'OTAN a une part de responsabilité dans la situation ayant conduit à la guerre en Ukraine et refuse toute idée de sanction. En 2022, avant son retour au pouvoir, Lula avait même mis en cause directement le président ukrainien. Lula a par ailleurs employé publiquement le terme de « génocide » à propos de l'intervention israélienne à Gaza.

Par ailleurs, **le Brésil déplore la position française opposée au traité UE-Mercosur**, texte que les autorités brésiliennes jugent stratégique, face aux pressions américaines, pour permettre la survie du multilatéralisme et la poursuite d'échanges commerciaux bénéficiant à tous. Concernant enfin la Chine, la délégation a pu constater que le Brésil adopte une lecture bienveillante de son comportement sur la scène internationale : ses intentions seraient pacifiques et les ingérences en provenance de ce pays des agissements purement individuels. **Le président brésilien valorise le partenariat sino-brésilien** et emploie volontiers des formulations d'origine chinoises. Cependant, le Brésil cultive une forme d'indépendance, ayant refusé d'adhérer à l'initiative « Belt and road » pour préférer une simple « *synergie* » avec l'initiative chinoise. Il prône ainsi une position d'équilibre : le monde ne doit être ni américain, ni chinois.

Au total, en raison de ces différentes prises de positions sur les enjeux internationaux, **les dirigeants « occidentaux » n'affichent plus la même proximité avec Lula que lors de ses deux premiers mandats** : c'est un sentiment de « déception » qui domine, **auquel répond d'ailleurs côté brésilien une pareille « déception » devant une attitude jugée partielle** dans la crise au Moyen-Orient et ce que le Brésil considère comme une inaction voire un recul sur les grands dossiers climatiques et environnementaux.

Pour autant, les autorités brésiliennes cherchent à convaincre du bien-fondé de leur approche dans une perspective de défense du multilatéralisme. Celso Amorim, ancien ministre des affaires étrangères de Lula, a ainsi expliqué à la délégation que les BRICS sont un moyen

pour faire accepter au G7 que **seul le G20 est représentatif et doit exercer une forme de gouvernance mondiale**. Dans le même ordre d'idée, certains chercheurs brésiliens qualifient les BRICS de « *légitimateur réformiste de l'ordre existant* ».

Par ailleurs, **les dirigeants actuels et la société brésilienne expriment une francophilie certaine**. Ainsi la France, mobilisée par la guerre en Ukraine, solidaire de l'Union européenne, de l'OTAN et dans une moindre mesure des États-Unis dans le chaos grandissant des crises, peut-elle malgré tout cultiver un partenariat avec l'un des BRICS, au-delà de son seul soutien réitéré à l'entrée du Brésil au Conseil de sécurité ? **L'axe franco-brésilien peut-il faire pont entre « occident » et « Sud » ?**

Jusqu'à récemment, la volonté semblait faire défaut côté français. Le précédent rapport de la Commission des affaires étrangères et de la défense sur le Brésil **regrettait ainsi l'absence de grande initiative française après le retour de Lula** : ni visite présidentielle, ni investissements majeurs. Il appelait à une visite officielle du président Macron en 2023, qui n'a pas eu lieu dans ce délai.

Cependant, la visite officielle du Président de la République au Brésil en mars 2024 a entendu marquer un tournant, avec l'adoption d'un plan stratégique et de plus de vingt accords sectoriels. En particulier, un programme de finance verte doit mobiliser un milliard d'euros pour l'Amazonie. En matière culturelle, l'objectif est d'accueillir huit mille étudiants par an en France d'ici 2026 (contre cinq mille aujourd'hui). 2025 est l'année France-Brésil avec des centaines d'événements dans chacun des deux pays. **Toutefois, les résultats concrets des grandes annonces de 2024 restent encore limités**, tandis que les irritants déjà évoqués gardent toute leur force et empêchent un véritable approfondissement de la relation.

Décision / intention	Contenu	État de mise en œuvre (juillet 2025)
1. Lancement d'un programme d'investissement vert (1 milliard €)	Mobilisation de capitaux publics/privés sur 4 ans pour la protection de l'Amazonie et la bioéconomie, incluant un marché carbone rémunéré.	<i>En cours</i> : Des fonds publics (AFD, EU, BRICS) commencent à être mobilisés, notamment via le programma AMABIO, Toutefois, l'essentiel du capital privé n'est pas encore engagé. Un rapport provisoire de l'AFD (avril 2025) indique que 200 M€ sont contractés. »
3. Poursuite de la coopération défense – sous-marins & hélicoptères	Mise à l'eau du 3 ^e sous-marin Scorpène, coopération relancée pour le sous-marin à propulsion nucléaire, hélicoptères H145 proposées .	<i>Progrès réalisés</i> : Scorpènes livrés (Tonelero), recherche d'autres acheteurs pour des Scorpène en Amérique du Sud, retards mais poursuite de la coopération sur le sous-marin à propulsion nucléaire.
4. Renforcement diplomatique UE–Mercosur	Macron s'est positionné contre l'accord UE–Mercosur dans sa forme actuelle, appelant à un nouvel accord intégrant le climat et la biodiversité .	<i>En stagnation</i> : La France maintient un veto technique en 2025, exigeant un volet environnemental renforcé, tandis que le Brésil continue à prôner fortement son adoption et que la Commission européenne a progressé vers l'adoption.

5. Co-développement académique & culturel	Augmentation du flux étudiants brésiliens (5 000→8 000 d'ici 2026), promotion du bilinguisme, saisons culturelles dès 2025 .	<i>En cours de réalisation</i> : Saison France–Brésil lancée comme prévu en avril 2025 (Musée du quai Branly, Salon du Livre...) avec des centaines de manifestations dans les deux pays. Proposition de loi brésilienne imposant l'Espagnol comme 2 ^{ème} langue rejetée.
6. Océans	Soutien à l'entrée en vigueur de l'accord se rapportant à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ), en profitant de la tenue de l'UNOC 3 à Nice, en juin 2025.	<i>En progression</i> : 21 signatures et 19 ratifications supplémentaires recueillies lors du sommet UNOC de Nice, permettant d'atteindre au total 136 signatures et 51 ratifications : encore 9 ratifications nécessaires pour entrée en vigueur.

Au total, la Commission ne peut qu'encourager le Gouvernement à poursuivre résolument la mise en œuvre des mesures de coopération décidées en 2024 tout en poursuivant la discussion sur les crises internationales, sans espérer toutefois un rapprochement décisif avec les positions brésiliennes

B. DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES MARQUÉS PAR DES INVESTISSEMENTS DIRECTS FRANÇAIS MASSIFS

Par ailleurs, sur le plan commercial, **les échanges entre les deux pays restent très modestes**, car l'économie brésilienne, relativement fermée, est centrée sur le marché intérieur. En revanche, **la France est le deuxième investisseur étranger au Brésil**. Près de 1 300 filiales d'entreprises françaises sont implantées dans le pays, employant 554 000 personnes. Le potentiel de développement est notamment important dans le domaine des énergies renouvelables, avec des partenariats technologiques et industriels envisagés entre entreprises françaises (EDF, TotalEnergies) et brésiliennes.

Les échanges économiques France-Brésil

En 2024, le solde commercial de la France a diminué de plus d'un tiers par rapport à 2023, s'établissant à 259 M EUR. Le Brésil est désormais le 36^{ème} excédent commercial de la France alors qu'il était le 6^{ème} en 2016. Les échanges commerciaux totaux ont reculé en 2024 pour s'établir à 8 Md EUR (-4,1%), après deux années de hausse en 2021 et 2022. Cette baisse s'inscrit dans une contraction plus générale du commerce extérieur français. Bien que **le Brésil ne représente que 0,6 % des échanges commerciaux français, il demeure le premier partenaire de la France en Amérique latine**, concentrant 28 % des échanges de la région, devant le Mexique.

Les exportations françaises vers le Brésil sont dominées par le secteur des matériels de transport (1,1 Md EUR), principalement des **aéronefs** et leurs composants, ainsi que des véhicules et leurs accessoires. Les produits chimiques, **parfums et cosmétiques** (0,9 Md EUR) occupent également une place majeure, représentant un peu plus d'un cinquième des exportations françaises. Suivent les machines industrielles et agricoles (0,5 Md EUR), troisième poste d'exportation, et les produits pharmaceutiques (0,4 Md EUR), au 4^{ème} rang, enregistrant une croissance notable. En revanche, les exportations agricoles et agro-industrielles restent

marginales, ne représentant respectivement que 0,6 % et 3,9 % du total des exportations françaises vers ce pays.

La France **importe principalement des produits de base et des matières premières** en provenance du Brésil : produits agricoles, agro-industriels et les minerais. On observe toutefois une hausse des importations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture.

Le Brésil est **la deuxième destination des IDE français parmi les marchés émergents**.

Le stock d'investissements directs (IDE) de la France au Brésil s'établit à 34,2 Md EUR en 2023. Le Brésil demeure la 2^{ème} destination d'IDE français parmi les pays émergents, derrière la Chine. Au niveau global, le Brésil se classe au 9^{ème} rang des investissements français dans le monde.

Ceux-ci se concentrent principalement dans le secteur des services, en particulier le commerce de détail (Carrefour est le principal détaillant du pays). Les IDE dans la finance et l'assurance sont également importants (BNP Paribas, avec sa filiale d'assurance Cardif, CNP Assurances, Société Générale). Les entreprises françaises jouent également un rôle clé dans l'industrie manufacturière, qui représente un peu plus d'un quart de leurs IDE dans le pays : sites de production de Renault et Stellantis, Airbus, qui assemble des hélicoptères localement, et Alstom qui produit des trains et tramways. Par ailleurs, l'industrie extractive constitue un autre pilier significatif, représentant un quart des IDE, notamment avec la présence de TotalEnergies.

Selon le critère de contrôle final des investissements - qui attribue l'IDE à la nationalité de l'investisseur contrôlant effectivement la chaîne d'investissement -, la France s'impose comme le 2^{ème} investisseur étranger au Brésil en 2023, avec un stock de 66,3 Md USD, en forte hausse récente (augmentation des investissements dans les secteurs des industries extractives, dans la finance et l'assurance, ainsi que dans l'électricité et le gaz). Les États-Unis demeurent, de loin, le 1^{er} investisseur au Brésil (357,8 Md USD). La Chine, dont les IDE au Brésil ont doublé depuis 2020, se classe au 6^{ème} rang.

Les investissements brésiliens en France demeurent modestes : 1,9 Md EUR en 2023, soit 0,2 % du stock d'IDE en France, ce qui place le Brésil au 27^{ème} rang des investisseurs dans l'Hexagone. Ces investissements sont principalement concentrés dans le secteur des services, notamment financiers. Cette situation illustre le faible appétit des entreprises brésiliennes pour l'internationalisation, y compris vers les marchés de l'Amérique latine.

Source : Trésor

C. UNE RELATION CULTURELLE ET UNIVERSITAIRE SOLIDE

La coopération universitaire entre les deux pays est très développée. **La question de la protection du climat et de la biodiversité en lien avec la forêt est au cœur des dynamiques, relancées en 2024 lors de la visite présidentielle.** L'Institut de recherche pour le développement (IRD), présent depuis soixante ans, soutient l'observatoire d'hydrologie du bassin amazonien par une aide de douze millions d'euros. Des programmes entre le CNRS, l'IRD, l'INRAE et des institutions brésiliennes comme l'INPA ou l'EMBRAPA visent à développer des systèmes agricoles durables ou encore à cartographier et préserver la biodiversité.

En revanche, même avec 600 000 locuteurs francophones et 130 000 apprenants au Brésil, **la francophonie semble en perte de vitesse dans le pays.** Il n'y a que trois lycées français et le Brésil n'apparaît pas dans le catalogue de la francophonie. Plusieurs propositions de loi tendant à faire de l'espagnol la deuxième langue obligatoire ont récemment été déposées au Brésil. Consciente de l'enjeu, l'AEFE a décidé de faire du pays l'une de ses dix priorités, avec l'extension des filières bilingues françaises dans les lycées brésiliens. Cependant, les effets des coupes dues à la situation budgétaire s'annoncent majeurs, notamment pour l'AEFE et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Il est nécessaire de poursuivre l'effort visant à une meilleure prise en compte du nombre élevé de locuteurs francophones au Brésil

D. LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE : PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

1. Les fléaux du narcotrafic et de l'orpaillage illégal

Bien qu'il n'en soit pas producteur contrairement à ses voisins et en particulier au Pérou, **le Brésil est depuis les années 2010 l'une des principales plateformes mondiales d'exportation de cocaïne**. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Brésil est à lui seul à l'origine de 25 à 30 % des flux vers l'Europe, via les ports d'Anvers, de Rotterdam et du Havre ou par avion.

Les organisations criminelles qui gèrent ce trafic sont nombreuses et parfois tentaculaires, comme le « Primeiro Comando da Capital » (PCC) qui dispose d'extensions en Guyane. C'est l'une des causes de la forte insécurité dans le pays, qui se traduit par un nombre très élevé de crimes et en particulier d'homicides.

L'orpaillage illégal est également une activité en forte expansion en Amazonie. L'or alimente une chaîne logistique mondiale à la traçabilité défailante. Les factions criminelles contrôlent l'accès aux sites, la logistique et le blanchiment. La pollution au mercure est massive et contamine les populations locales via l'alimentation. L'orpaillage est également responsable d'une partie significative de la déforestation.

Les conséquences catastrophiques de l'orpaillage illégal au Brésil

En 2023, l'Institut National de Recherches Spatiales (INPE) brésilien et l'ONG MapBiomas ont estimé que plus de 3 000 sites illégaux étaient actifs en Amazonie brésilienne. La superficie occupée par les activités aurifères illégales a plus que doublé entre 2010 et 2022, atteignant plus de 100 000 hectares.

Les zones les plus touchées sont les états d'Amazonas, de Pará, du Mato Grosso et surtout de Roraima, avec le territoire indigène Yanomami comme épicode majeur. Le territoire Yanomami, de plus de 96 000 km², est le plus vaste territoire indigène du pays. Plus de 20 000 orpailleurs illégaux y étaient présents début 2023. Des centaines d'enfants y meurent de malnutrition et de maladies évitables. Des foyers de paludisme, tuberculose et IST ont été signalés en hausse dans les zones d'orpaillage.

L'utilisation du mercure pour amalgamer l'or est massive : selon l'ONG WWF Brésil, plus de 100 tonnes de mercure sont déversées chaque année dans les fleuves amazoniens. Le mercure contamine la chaîne alimentaire, affectant particulièrement les populations indigènes qui consomment du poisson local. 6 personnes sur 10 dans les communautés indigènes testées dépassent les seuils d'exposition. En outre, l'orpaillage illégal est responsable d'environ 10 % de la déforestation annuelle en Amazonie brésilienne. Il s'accompagne en effet de routes clandestines, pistes d'atterrissage illégales, et petits barrages, qui en augmentent l'impact écologique.

L'orpaillage illégal est hautement structuré : il implique des groupes criminels comme le Primeiro Comando da Capital (PCC). L'or extrait est souvent blanchi via des comptoirs aurifères légaux, avec de faux documents de traçabilité. Selon certains rapports, la moitié de l'or exporté par le Brésil pourrait avoir une origine illégale.

Sous Bolsonaro (2019-2022), on assiste à une tolérance à l'orpaillage illégal, avec une réduction des budgets de l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables et de la Fondation nationale des Peuples Indigènes. On constate également une forte augmentation de la déforestation (+75 % entre 2018 et 2022). Depuis le retour de Lula en janvier 2023 ont lieu des opérations fédérales coordonnées de lutte contre l'orpaillage illégal, notamment l'« Opération Yanomami », avec l'expulsion de milliers d'orpailleurs, la saisie et la destruction de bateaux, de machines, de carburant et d'or, ainsi que des opérations sanitaires. L'État a repris le financement de l'IBAMA.

L'orpaillage illégal est transfrontalier, notamment dans la zone de l'Oyapock, à la frontière avec la Guyane française. Des groupes opérant au Brésil se déplacent vers la Guyane selon les pressions étatiques, rendant la coopération bilatérale stratégique. **Les présidents Macron et Lula, lors de**

la visite de mars 2024 à Belém, ont ainsi relancé une commission mixte transfrontalière pour lutter contre l'orpaillage et la criminalité environnementale.

Les perspectives d'amélioration durable de la situation passent par le renforcement **de la traçabilité de l'or** (numérisation des documents de traçabilité, mécanismes de certification internationale) et par le **soutien à l'économie légale locale**, avec le développement de la bioéconomie pour offrir des alternatives aux populations dépendantes de l'orpaillage.

2. Une coopération en progression avec la France pour contrer ces activités criminelles

La frontière entre la Guyane française et le Brésil est une zone de transit importante pour l'or et la drogue, ainsi que pour les organisations criminelles. La coopération transfrontalière est déjà significative entre les deux pays. En particulier, le Centre de coopération policière et douanière (CCP) de Saint-Georges, rattaché au Commandement de la gendarmerie de la Guyane, accueille deux agents de la police fédérale brésilienne. Des « opérations-miroir » sont menées avec les forces brésiliennes afin de rechercher des individus impliqués dans l'orpaillage illégal et de lutter contre le trafic de marchandises via l'Oyapock. Le CCP a ainsi permis de systématiser les échanges policiers et judiciaires. **Plusieurs évolutions positives récentes** peuvent être signalées dans ce domaine, répondant d'ailleurs à des recommandations faites par le rapport du Sénat sur le Brésil il y a deux ans :

- La commission mixte transfrontalière, réunissant les institutions fédérales brésiliennes, celles de l'État de l'Amapá et de la France, a récemment prévu une augmentation des effectifs du CCP avec l'intégration de nouveaux agents militaires et civils brésiliens ;
- Une nouvelle convention d'entraide judiciaire, votée par le Sénat en juin 2025, est en voie d'être définitivement adoptée. Elle autorise les formes les plus modernes de l'entraide judiciaire : investigations bancaires, saisies et confiscations des avoirs criminels, interceptions téléphoniques, livraisons surveillées, poursuites transfrontalières et formation d'équipes communes d'enquêtes ;
- La signature d'un accord de transfert pénitentiaire des détenus brésiliens condamnés vers le Brésil est sans doute imminente, le président de la République venant d'en faire la condition de la suppression des visas entre Brésil et Guyane. Ceci éliminera au passage l'un des principaux irritants de la relation bilatérale.

En ce qui concerne **la lutte contre le narcotrafic en mer**, la coopération existe mais pourrait être accrue, notamment dans le golfe de Guinée, où passent beaucoup de navires suspects venant du Brésil. Ce type d'interventions est une charge croissante pour la Marine française, engagée dans la région depuis 35 ans à travers l'opération *Corymbe*.

Par ailleurs, **la sortie de la drogue du Brésil par voie aérienne via les « mules » guyanaises a été très fortement entravée depuis deux ans et demi** en raison des arrêtés d'interdiction d'embarquer émis par le préfet de Guyane dans le cadre du dispositif « 100 % contrôle ». Ce traitement administratif préventif permet de préserver la chaîne pénale française de la saturation totale que les narcotrafiquants avaient organisée. Il a toutefois provoqué un report du trafic sur les Antilles : les saisies de cocaïne transportée par des voyageurs en provenance de celles-ci ont augmenté de 80 % en 2023 et de 40 % en 2024. De nouveaux contrôles ont déjà fait diminuer ce trafic, mais au profit de la liaison directe entre le Brésil et la France. **De ce fait, la coopération avec le Brésil devient essentielle.** Les moyens dont disposent la police et la douane françaises pour coopérer avec les autorités brésiliennes doivent donc être renforcés. Le Brésil a par ailleurs nettement progressé en amont sur le contrôle des flux routiers et sur la mise en place dans les ports de matériels permettant de scanner systématiquement les conteneurs. Les narcotrafiquants contournent toutefois ces mesures par le transport sous coque ou bien par bateaux de plaisance, usant de modes opératoires en constant renouvellement. On estime ainsi que seuls 10 % de la cocaïne sont saisis. Ceci met en exergue la nécessité d'une politique multidimensionnelle, qui débute dès le pays producteur.

L'approfondissement de la coopération en matière de lutte anti-drogue suppose ainsi un travail d'explication auprès des autorités brésiliennes et une mise en valeur des efforts accomplis par la France, aussi bien en mer que sur le territoire national (en Guyane et en métropole) pour contenir ce fléau

E. UNE RELATION DE COOPÉRATION DE DÉFENSE CONFIANTE ET APPROFONDIE

1. La poursuite du programme de sous-marins PROSUB

Au Brésil, la Délégation sénatoriale s'est rendue à Itaguaí pour évaluer la poursuite de PROSUB, programme de coopération pour le développement de la force sous-marine brésilienne prévoyant la construction d'un chantier et d'une base navale, de quatre sous-marins conventionnels de type *Scorpène* et d'une assistance technique, en particulier pour la coque, sur un futur sous-marin à propulsion nucléaire (et armement conventionnel)¹, l'Alvaro Alberto. L'ensemble est mis en œuvre par une *joint-venture* entre Naval Group et l'industriel brésilien Novonor, nommée Itaguaí Construções Navais (ICN). Deux sous-marins ont déjà été livrés par ICN, un autre le sera courant 2025 et le dernier en 2026 : **il s'agit d'un beau succès industriel, de transfert technologique et de coopération avec le Brésil. PROSUB constitue ainsi un puissant levier pour la coopération et l'amitié franco-brésiliennes.**



Mise à l'eau du sous-marin « Humaita »

Cependant, le programme **accuse de nombreuses années de retard**, notamment en ce qui concerne le sous-marin à propulsion nucléaire. Les coupes budgétaires brésiliennes parfois massives d'une année à l'autre, la complexité inhérente à un transfert de technologie réalisé quasiment à partir d'une feuille blanche et imposant la formation de très haut niveau de centaines de techniciens, les conséquences indirectes de l'affaire de corruption *Odebrecht* et de la crise du Covid sont les principaux facteurs à l'origine de ces retards. La complexité de l'élaboration du réacteur nucléaire compact par le Brésil, processus en cours depuis 45 ans, est également à relever. Le pays est enfin dans une situation budgétaire dégradée et le Président Lula, qui soutient fortement le programme, ne dispose pas de la majorité au

¹ Le moteur restant de l'entière responsabilité du Brésil pour des raisons de souveraineté évidentes.

Parlement. **La livraison du sous-marin nucléaire a ainsi été progressivement décalée de 2025 à 2039.**

Par ailleurs, afin de lisser l'activité du chantier d'Itaguai, nécessairement en baisse en raison de l'arrivée à terme du programme initial des quatre sous-marins conventionnels et du décalage de la production du sous-marin à propulsion nucléaire, et de préserver les compétences acquises, **il serait utile que le chantier puisse à présent produire pour l'exportation**, soit de sous-marins de type Scorpène, soit d'autres types de sous-marins ou de navires. L'Argentine, la Colombie et le Chili se montreraient intéressés par les Scorpène¹. Une telle opération suppose toutefois la levée préalable de difficultés réglementaires et fiscales propres au Brésil, ce à quoi s'emploient actuellement les acteurs du programme.

Enfin, il existe des défis liés à la maintenance dans la durée des sous-marins, problématique que l'on retrouve dans d'autres programmes de transferts de technologies comme ceux en cours actuellement avec l'Inde.

Cette coopération en matière de sous-marins a **une portée stratégique plus globale**. Le Brésil dispose d'une façade maritime immense, avec 8 500 km de côtes et la ZEE associée, parfois qualifiée d'« Amazonie bleue ». **La protection de cet espace, mission naturelle de la Marine brésilienne, s'accorde donc avec la diplomatie environnementale de la France**, très centrée sur l'océan dans la période récente, avec notamment la tenue de la 3^{ème} Conférence des Nations unies sur l'Océan de Nice en juin 2025 et la campagne pour la ratification du traité sur la haute mer (BBNJ). Le Brésil a par ailleurs pour objectif de se rapprocher des pays de la côte Ouest de l'Afrique, auxquels il est relié par la mémoire de l'esclavage. Toutefois, ses capacités maritimes limitées ne lui permettent pas pour le moment d'avoir une politique active d'arraisonnement des navires soupçonnés de transporter de la drogue en provenance du Brésil dans le Golfe de Guinée, type d'intervention au contraire de plus en plus souvent pratiquée par les navires français dans le cadre de l'opération *Corymbe*. **De futures coopérations pourraient cependant être envisagées dans ce domaine.**

2. D'autres champs de coopération

La construction des *Scorpène* s'inscrit dans une coopération en matière d'armements plus large entre la France et le Brésil, **incluant en particulier des hélicoptères**. Une vente de cinquante hélicoptères construits par Hélicras (filiale à 100 % d'Airbus) avait ainsi été prévue dans l'accord stratégique signé en 2008. En raison des coupes budgétaires brutales imposées à partir de la récession de 2014, la livraison des derniers appareils a été reportée de 2017 à 2026 et la cible a été réduite à 47 appareils. En contrepartie, les crédits libérés ont permis de financer l'acquisition de vingt-sept hélicoptères d'entraînement (H125) pour la marine et l'armée de l'Air. **Une commande supplémentaire de H145, qui permettrait à Helibras de créer une ligne de montage au Brésil, est également en réflexion.**

Plus généralement, sur le plan des ventes d'armements, **les autorités brésiliennes estiment que la relation commerciale avec la France est déséquilibrée**. Si cette analyse apparaît exacte au regard de la seule balance commerciale, elle ne tient toutefois pas compte du fait que les ventes françaises, tant pour les sous-marins que pour les hélicoptères, sont liées à des programmes stratégiques et des transferts de technologies qui bénéficient dans la durée à la BITD brésilienne.

Par ailleurs, en tant qu'acteur non-aligné, le Brésil **revendique une certaine autonomie stratégique** et cherche à préserver une autonomie capacitaire lui permettant de ne pas intégrer d'alliances militaires. Cette ambition implique notamment un renouvellement de ses blindés, de ses systèmes de défense aérienne et de ses équipements pour les opérations en forêt équatoriale.

Toutefois, **ces mesures sont entravées par des facteurs structurels**. L'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense, fixé par le Gouvernement brésilien, n'est pas perçu comme un

¹ En 2019, un marché de remplacement de frégates brésiliennes par quatre corvettes (projet Tamandaré) a été remporté par ThyssenKrupp alors que Naval Group était candidat, mais pas favori face à d'autres concurrents et désavantagé par les mauvaises relations entre le Brésil de Bolsonaro et la France. Cette décision est un peu une occasion manquée : une fabrication à Itaguai aurait permis d'alimenter le chantier alors qu'il a été décidé que la construction des corvettes aurait à Itajaí, au sud-est de São Paulo.

enjeu important pour la population d'un pays habitué à ne pas avoir d'ennemi depuis 150 ans et qui est plutôt focalisé sur la lutte contre le trafic de drogues. L'absence de programmation budgétaire pluriannuelle robuste et de structure administrative comparable à la Direction générale de l'armement française (DGA) empêchent également une programmation efficace des dépenses, par ailleurs soumises à des régulations fréquentes et importantes. Les dépenses de fonctionnement (salaires, retraites) absorbent plus de 80 % du budget du ministère de la Défense. Enfin, la situation budgétaire du pays s'est dégradée et il devient difficile de mener de front la réduction de la pauvreté, essentielle dans un pays aux inégalités particulièrement fortes et priorisée par le Président Lula, et la montée en puissance de l'équipement des forces armées brésiliennes.

Les besoins des armées brésiliennes doivent continuer à être explorés par les entreprises françaises du secteur même si les difficultés budgétaires du pays font peser un aléa

L'armée brésilienne

Le Brésil dispose de **la plus grande force armée d'Amérique latine**, avec environ 330 000 militaires d'active (dont 200 000 dans l'armée de Terre). Le budget de la défense en 2023 était d'environ 110 milliards de réals, soit environ 20 milliards d'euros (1,2 % du PIB), selon le SIPRI.

Le Brésil ne figure pas parmi les principaux exportateurs mondiaux d'armements. Les principales entreprises du secteur sont **Embraer Defense** avec des avions militaires (*Super Tucano*, *C-390 Millenium*), Avibras (missiles, lance-roquettes), AEL et ARES, SIATT, Akaer, Mac Jee (entreprises innovantes dans l'électronique, les drones ou les munitions guidées). Les principaux clients du pays sont l'Angola, le Nigeria, les Philippines, l'Indonésie, la Colombie et l'Argentine. Le *Super Tucano*, avion à turbopropulseur conçu pour l'attaque légère, la lutte antiguérilla et les missions de formation des pilotes, est l'un des produits d'exportation les plus emblématiques, utilisé dans plus de 20 pays.

Le Brésil est en cours de renouvellement de sa flotte aérienne militaire (entre 120 et 150 avions). Il a décidé de l'acquisition de 36 avions de combat. Après des négociations avec Boeing, Dassault et Saab, c'est finalement ce dernier constructeur qui a été choisi avec le *Gripen*.

La BITD brésilienne souffre d'une dépendance à certaines technologies étrangères, notamment en électronique embarquée. Le marché domestique, prioritaire, est sous tension du fait des fortes fluctuations des budgets d'investissement. Le secteur est très centralisé, avec un écosystème restreint (moins de 200 entreprises certifiées comme « entreprises de défense stratégiques »). La flotte aérienne du pays est vieillissante malgré l'acquisition de *Gripen*.

Enfin, l'armée joue un rôle majeur dans la vie politique brésilienne. Sous la présidence Bolsonaro (2019–2022), plus de 6 000 militaires ont été nommés à des fonctions civiles, y compris à la tête de ministères. Depuis 2023, le président Lula a réaffirmé la subordination des militaires au pouvoir civil et a réduit leur présence dans les agences civiles.

2. LE PÉROU : UNE RELATION À APPROFONDIR

A. DES RELATIONS FRANCO-PÉRUVIENNES TRADITIONNELLEMENT CORDIALES

L'image de la France au Pérou est très positive, bien que les échanges politiques aient été freinés à partir de 2016 en raison de la longue crise politique.

La crise politique péruvienne

I. Une instabilité politique persistante depuis la chute de Fujimori (2000)

Depuis la fin de la présidence d'Alberto Fujimori en 2000, le Pérou est victime d'**une instabilité politique chronique**, marquée par une succession rapide de présidents, une défiance généralisée envers les institutions et une corruption endémique. Entre 2016 et 2023, six présidents se sont succédé : Pedro Pablo Kuczynski (2016–2018), contraint à la démission pour corruption (affaire Odebrecht) ; Martín Vizcarra (2018–2020), destitué pour « incapacité morale » par un Congrès hostile ; Manuel Merino, président intérimaire pendant 5 jours en novembre 2020, démissionnaire après des manifestations massives ; Francisco Sagasti (2020–2021), président de transition ; Pedro Castillo (2021–2022), destitué après avoir tenté de dissoudre le Congrès, enfin Dina Boluarte, actuelle présidente par intérim, dont la légitimité est fortement contestée.

Le système politique péruvien est déséquilibré, le Congrès pouvant facilement destituer un président pour « incapacité morale » (une notion floue non définie par la Constitution). Le Congrès monocaméral est extrêmement fragmenté : aux élections de 2021, 10 partis ont obtenu des sièges, aucun n'ayant atteint plus de 14 %. Ceci favorise les coalitions opportunistes et rend difficile le dialogue exécutif-législatif.

II. Le cas Pedro Castillo, révélateur des fractures sociales

Élu en 2021 avec le soutien des zones rurales et andines, Pedro Castillo symbolisait une réaction populaire contre Lima et les élites côtières. Son mandat a été marqué par l'instabilité (plus de 70 ministres en un an), des accusations de corruption, mais aussi par un harcèlement permanent du Congrès conservateur. En décembre 2022, après avoir tenté de dissoudre le Congrès par un décret illégal, il a été destitué et arrêté. Cette crise a déclenché de violentes manifestations, surtout dans le sud andin.

Par la suite, les protestations de 2022-2023 contre Dina Boluarte, la vice-présidente de Castillo qui lui a succédé à la présidence, ont provoqué plus de 60 morts. Plusieurs ONG et la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) ont dénoncé un usage disproportionné de la force par la police. Le sud du pays reste en état de grande tension, réclamant une Assemblée constituante et des élections anticipées.

III. Les facteurs structurels de la crise

Le Pérou souffre d'une délégitimation des partis traditionnels, coalitions électorales *ad hoc* sans idéologie claire ni ancrage territorial durable. Aucun parti péruvien n'a réussi à gouverner deux mandats consécutifs depuis 2000. L'affaire *Odebrecht* a touché quatre présidents successifs.

Par ailleurs, le PIB par habitant est environ 2 fois plus élevé à Lima que dans les régions andines. L'indice de pauvreté atteint plus de 35 % dans certaines régions rurales, contre 13 % à Lima. **Cette fracture nourrit une radicalisation politique entre élites urbaines et électors indigènes ou paysans.**

La crise politique péruvienne est ainsi multidimensionnelle et profonde. Elle résulte d'un système institutionnel dysfonctionnel et d'une fracture territoriale et sociale toujours plus aiguë.

Malgré ses problèmes internes, le Pérou, attaché à la défense des valeurs démocratiques sur la scène internationale, est un allié de la France dans les enceintes multilatérales

B. L'ENJEU DE LA RATIFICATION DU TRAITÉ SUR LA HAUTE MER

Un enjeu important actuellement pour le pays est la ratification de l' « *Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale* », dit « BBNJ ». Bien que ce traité ait été signé par la présidente Boluarte à Nice en juin 2025, les parlementaires péruviens sont réticents à le ratifier car ils redoutent que cela ne soit considéré comme une ratification implicite de la Convention de Montego Bay, que le Pérou n'a pas signée, et ne conduise à des restrictions pour la pêche péruvienne. Pourtant, ce traité, dont la ratification est fortement soutenue par la France (il manque une dizaine de signatures sur 60 pour l'entrée en vigueur) **permettrait de mieux lutter contre le pillage halieutique sans nuire à la pêche locale**. Les autorités françaises doivent donc poursuivre le travail d'explication entrepris pour permettre une ratification prochaine par le Pérou.

C. UNE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE À LA CHINE MAIS DES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES

Grand pays riverain du Pacifique, membre de l'Alliance du Pacifique et de l'APEC, **le Pérou a pour principaux partenaires les États-Unis et la Chine, cette dernière ayant pris l'ascendant au cours des dernières années**. Elle y accroît sa présence, avec notamment l'inauguration du « **méga-port** » de **Chancay** par Xi Jinping, réalisation majeure de l'initiative « Belt and road » chinoise. La présence des entreprises chinoises a également conduit à une éviction des PME locales, en particulier dans le secteur de la construction. Soixante-quinze pour cent du cuivre péruvien part vers la Chine.

Le Pérou, conscient du risque de dépendance vis-à-vis d'une puissance dominante, attend de la part de ses autres partenaires, et notamment de la France, une diversification accrue de ses relations commerciales. La relation avec notre pays est d'autant plus appréciée que **la France soutient le Pérou dans sa candidature à l'OCDE**. Les bons fondamentaux macroéconomiques (dette faible, inflation basse et taux d'intérêts réduits) qui peuvent justifier cette ambition sont l'envers **d'un déficit massif en infrastructures publiques** (routes, ponts, écoles, hôpitaux, etc), que l'administration péruvienne n'est pas en mesure de construire avec les seules ressources de l'État. La France y répond par des contrats de gouvernement à gouvernement, permettant de contourner les blocages de l'investissement public, comme avec le marché gagné par Egis et Setec pour une route, un pont et quatre hôpitaux. L'État péruvien bénéficie ainsi d'une forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage (PMO), impliquant fortement l'ambassade et susceptible de faciliter l'accès à ces marchés à des entreprises françaises. D'autres contrats de ce type peuvent être envisagés pour les années à venir.

Pays minier majeur, le Pérou n'accueille pas d'exploitants français dans ce domaine, mais ceux-ci sont présents dans les services associés, ainsi Sodexo et Veritas. Le pays est confronté à la progression des mines et de l'orpaillage illégaux (cf. l'encadré ci-dessous). Les entreprises minières et celles qui fournissent des services associés à cette activité regrettent la lenteur de la délivrance des permis légaux. Le ministère des Mines assure cependant avoir approuvé sept milliards de dollars d'investissements en deux ans.

Les richesses minières du Pérou et leurs implications économiques et sociales

Une ressource essentielle pour le pays

Le Pérou est l'un des plus grands producteurs mondiaux de minerais. En 2022, il était :

-2^{ème} producteur mondial d'argent,

-2^{ème} producteur mondial de cuivre. En 2023, le pays a produit près de 2,7 millions de tonnes de cuivre, soit environ 10 % de la production mondiale.

-4^{ème} producteur d'or,

-5^{ème} producteur mondial de zinc.

Le secteur minier représente environ **60 % des exportations du pays** et plus de 10 % du PIB national.

Le Pérou occupe ainsi **une place majeure sur le marché mondial des métaux indispensables à la transition énergétique** et est un acteur clé dans l'approvisionnement mondial en matières premières critiques. Ces métaux sont en effet essentiels à l'électrification des usages (cuivre), au développement du photovoltaïque (argent), à la fabrication de batteries (zinc) ou d'alliages complexes (molybdène, étain). Les grandes mines de Las Bambas, Cerro Verde, Quellaveco ou Antamina constituent des centres de production de rang mondial.

L'émergence d'un potentiel en lithium

La découverte en 2018 du gisement de Falchani (région de Puno) a placé le Pérou sur la carte des **pays susceptibles de jouer un rôle clé sur le marché du lithium**, utilisé dans les batteries pour véhicules électriques et le stockage stationnaire d'énergie. La société canadienne American Lithium Corp y a identifié des réserves estimées à 4,7 millions de tonnes de carbonate de lithium, ce qui pourrait positionner le Pérou dans les premiers producteurs mondiaux à l'horizon 2030.

Le Pérou est également un producteur notable de molybdène (30 000 t en 2023, 6^{ème} producteur mondial), utilisé dans les alliages haute performance, et d'étain (25 000 t, 6^{ème} mondial), nécessaire aux soudures et composants électroniques. Ces métaux jouent un rôle moins connu mais stratégique dans les technologies émergentes, notamment dans les systèmes électroniques embarqués ou les réseaux intelligents.

Le Pérou ne produit pas actuellement de terres rares mais des prospections récentes dans les régions d'Apurímac et de la cordillère orientale ont mis en évidence la présence de lanthanides (yttrium, cérium, néodyme). Le développement de cette filière nécessite toutefois des investissements lourds.

Cette richesse minérale s'accompagne cependant de fortes tensions sociales, sécuritaires et environnementales.

Les problèmes posés par l'activité minière illégale et informelle

En Amazonie péruvienne, notamment dans la région de Madre de Dios, des milliers de mineurs opèrent sans autorisation légale, dans des zones protégées ou sur des territoires autochtones. **L'orpaillage illégal détruit les écosystèmes** (déforestation massive, pollution au mercure avec des impacts lourds sur la santé des populations : des études ont documenté une contamination chronique chez les enfants et les femmes enceintes dans certaines communautés autochtones) et alimente les réseaux criminels impliqués dans le trafic d'armes, la traite des êtres humains et le blanchiment.

De très nombreux conflits sociaux locaux existent au Pérou, dont une grande partie est liée à des activités minières. Ces conflits opposent communautés locales, entreprises minières (publiques ou privées), et autorités, parfois de façon violente. Certaines zones échappent au contrôle de l'État, et les forces armées sont sollicitées pour sécuriser les installations ou maintenir l'ordre.

Le gouvernement a créé plusieurs unités dédiées à la lutte contre l'exploitation illégale. En pratique, la faiblesse de l'État dans certaines régions, la corruption et le manque de coordination entre forces de sécurité et justice entravent l'efficacité de ces dispositifs.

L'armée péruvienne est également engagée ponctuellement dans la destruction de matériels illégaux et dans la sécurisation de zones minières sensibles. Cependant, ces interventions sont souvent critiquées pour leur manque de continuité et l'absence de stratégie civile complémentaire.

Le pays entend aussi développer les énergies renouvelables, **sans renoncer aux énergies fossiles** : gaz et pétrole dans une moindre mesure.

Au total, **le potentiel d'investissement est important pour les entreprises françaises**, qui bénéficient de la stabilité macroéconomique du pays, même si celle-ci commence à pâtir de

la crise politique. En mars 2025, le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargé du commerce extérieur, Laurent Saint-Martin, a relancé la relation par sa visite dans le pays. Mais le Pérou en attend davantage face à l'influence croissante de la Chine. **La consolidation du service économique au sein de l'ambassade ainsi qu'une action résolue de Business France sont nécessaires** pour pouvoir mieux aider les entreprises françaises à s'adapter aux opportunités, d'autant que les contrats de gouvernement à gouvernement supposent un investissement assez lourd.

Il convient enfin de souligner que **l'AFD est pénalisée au Pérou par les taux d'intérêt bas**, qui rendent ses prêts peu compétitifs. Elle intervient toutefois depuis 2015, avec comme secteurs prioritaires d'intervention la ville durable, l'eau et l'assainissement ainsi que les énergies renouvelables. Un prêt de 200 millions d'euros a été accordé à la fin de l'année 2023 pour la prévention des risques de catastrophes naturelles auxquels le Pérou est particulièrement exposé, mais il n'a pas encore obtenu l'autorisation du Congrès péruvien.

D. UNE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET CULTURELLE TRÈS RICHE

La coopération culturelle est riche, avec une forte présence de l'IRD et celle de l'Institut français d'études andines, l'IFEA. Lors de son entretien avec la délégation, le ministre des relations extérieures péruvien a ainsi déclaré que la France avait créé l'archéologie péruvienne. En outre, le réseau des Alliances françaises rassemble plus de 40 000 apprenants, dont **11 000 pour la seule Alliance de Lima, la première au monde**.

E. UN INVESTISSEMENT À RENFORCER DANS LA RELATION DE DÉFENSE

Le développement de la coopération dans le Pacifique Sud entre la France et les **pays andins** reste un **parent pauvre de la stratégie indo-pacifique française**¹. À cet égard, l'un des sujets de coopération naturels avec le Pérou, qui figure parmi les dix plus grands producteurs de pêche de capture au monde, est **la lutte contre la pêche illégale**.

Globalement, celle-ci priverait les pays d'Amérique du Sud de plus de 15 % de leur capture annuelle. Avec plus de 3 000 km de côtes, l'Océan péruvien est l'un des plus productifs du monde, fort d'une biodiversité exceptionnelle. Toutefois les ressources halieutiques sont déjà gravement surexploitées dans cette partie du Pacifique où il n'existe pas de réglementation ou de quotas sur le modèle de ceux mis en place au large de l'Europe. Les navires chinois représenteraient les trois quarts des bateaux étrangers présents dans les zones économiques exclusives (ZEE) de ces pays, avec en permanence plus de 500 bateaux. En outre, les navires impliqués sont souvent de véritables « bateaux-prisons » où la main-d'œuvre est exploitée pendant des mois.

Sur ce dossier et d'autres qui concernent le Pacifique, **les autorités françaises coopèrent avec le Centre de fusion d'informations maritimes pour l'Amérique latine (IFC)**, équivalent péruvien du MICA Center de Brest et premier en son genre en Amérique du Sud, doté de plateformes numériques de surveillance en temps réel de la sécurité maritime dans le Pacifique Sud, que la délégation a pu visiter. La présence d'un réserviste français au sein de cet organisme permet de contribuer à la constitution d'un réseau des pays jouant un rôle en matière de fusion des informations maritimes, au bénéfice de l'influence française. Par ailleurs, des patrouilles communes pourraient être organisées à l'occasion d'escales et des accords de « *shipriding*² » pourraient éventuellement être négociés, à l'instar de ce qui existe entre les États qui participent chaque année au sommet régional des ministres de la Défense du Pacifique sud (auxquels participe le Chili mais non le Pérou).

Parmi les **actions de coopération entre les marines nationales des deux pays**, on peut également mentionner, en mai 2024, l'escale du groupe Jeanne d'Arc (réunissant un porte-hélicoptère amphibie et une frégate) à Callao, le port situé près de Lima, après un entraînement de transit sous menace sous-marine protégé par des frégates péruviennes³.

¹ Le Pérou n'est pas mentionné dans la stratégie indopacifique française.

² Le shipriding consiste à patrouiller dans les eaux territoriales et les zones économiques exclusives d'un État tiers, en embarquant un officier du pays concerné, pour faciliter le déclenchement d'une procédure judiciaire.

³ Enfin une conférence « Gouvernance des océans : perspectives française et péruvienne dans le Pacifique » a été organisée, également en juin 2024, à l'Académie navale de Callao par l'Ambassade de France, l'IRD, l'AFD et l'Académie Navale du Pérou,

Par ailleurs, le Pérou souhaite actuellement renouveler son aviation de chasse en remplaçant ses onze Mirage 2000P, ses dix MiG-29A *Fulcrum* et ses quelques Sukhoi Su-25 *Frogfoot*, et en acquérant vingt-quatre avions plus récents. Dassault avec le Rafale était en concurrence avec Saab qui propose le *Gripen* et Lockheed Martin le F-16. Le Pérou a finalement décidé d'acquérir le *Gripen*.

Plus généralement, en Amérique du Sud, la nécessité pour plusieurs des pays du continent de moderniser leurs équipements, l'attitude agressive ou imprévisible des États-Unis qui met en valeur par contraste des partenaires plus respectueux, l'image très positive de notre pays au Brésil, au Pérou ou ailleurs, suscitent et vont susciter à l'avenir des opportunités. **La France doit donc cultiver davantage ses relations bilatérales avec les pays sud-américains.**

Plusieurs pays sud-américains offriront à l'avenir des opportunités de partenariats, notamment dans le domaine de la défense, qui devront être explorés

F. UNE COOPÉRATION CROISSANTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

1. Des phénomènes criminels en forte progression

Le Pérou est le deuxième producteur mondial de coca et de cocaïne, après la Colombie. En 2024, plus de 900 tonnes de cocaïne ont ainsi été produites et 109 tonnes saisies dans le pays, en augmentation de 72 % par rapport à 2023. En outre, si les premières destinations européennes restent l'Espagne et les Pays-Bas, la France est aussi une cible majeure, et de manière croissante au cours de la période récente. À noter que la *Drug Enforcement Administration* (DEA) américaine dispose de 300 employés dans le pays, mais que les États-Unis pourraient réduire cette implantation, car seulement 4 % de la cocaïne part vers leur territoire.

Dans ce pays sixième producteur mondial d'or, avec environ 140 tonnes par an, **l'orpillage illégal est devenu un fléau d'ampleur comparable au narcotrafic**. Au cours des trente-cinq dernières années, le nombre de chantiers illégaux a été multiplié par sept.

pour faire le point sur plusieurs questions clés liées à la gouvernance des océans (lutte contre la pêche illégale, liberté de navigation, lutte contre la pollution plastique, protection de la biodiversité marine, dans la perspective de la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC-3), de Nice de juin 2025).



Cliché de la station spatiale internationale montrant les « rivières d'or » et la déforestation massive au Pérou

Parallèlement, **le Pérou est confronté à une offensive sans précédent de la criminalité organisée ainsi qu'à une hausse de l'insécurité**. Celle-ci se traduit notamment par des attaques à main armée, des extorsions et des kidnappings, ainsi que par la hausse du taux d'homicides, ceux-ci ayant augmenté de 35 % en 2024. La quasi-totalité des groupes criminels et des mafias du monde se sont désormais installés au Pérou et profitent du narcotrafic, mais aussi de l'exploitation illégale de l'or, encore plus rentable désormais que la cocaïne en raison de son cours élevé, ou du bois. Les « *sicarios* » (tueurs à gage) sont de plus en plus nombreux. La police, la justice et le système pénitentiaire connaissent un haut niveau de corruption, ce qui entrave la coopération judiciaire.

Le Pérou a développé **une politique multidimensionnelle de lutte contre la drogue** à travers un organisme interministériel, la DEVIDA, dont la délégation sénatoriale a rencontré les responsables. La stratégie de la DEVIDA montre que seule une **approche globale** est pertinente face à la drogue : la cible n'est pas le groupe criminel en soi, mais le modèle économique et la chaîne de valeur. Il s'agit à la fois d'améliorer la situation économique et institutionnelle des paysans dans les zones de production, de réduire celle-ci, et enfin de diminuer la consommation des populations vulnérables. La DEVIDA met en avant une statistique prometteuse : **alors que la superficie cultivée pour la coca avait augmenté de 70 % entre 2018 et 2022, elle a commencé à décroître depuis** : la dynamique serait ainsi cassée.

2. Une coopération croissante

Dans le contexte de la progression du narcotrafic en France, l'Office anti-stupéfiants (OFAST) souligne que « *Le Pérou est l'un des pays d'intérêt prioritaire dans la stratégie de coopération internationale pour entraver les trafics en amont du territoire national* ».

Parmi les aspects positifs d'une coopération franco-péruvienne déjà avancée sur ce dossier, la France disposera très prochainement d'un officier de liaison du ministère de l'Intérieur. La direction de coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère des affaires étrangères a également détaché un officier de police auprès de la DEVIDA, et quatre chiens entraînés à la recherche de stupéfiants ont été offerts à la police péruvienne. La France a aussi donné des drones, des GPS et des kits de détection. La mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) fournit une assistance technique pour la certification bio et équitable du café dans les zones de production de coca.

Au total, il faut saluer **une prise de conscience, de la part des pouvoirs publics français, de l'enjeu majeur que représente le Pérou en matière de trafic de drogue à destination de notre pays**. Le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'Intérieur et la MILDECA ont lancé des actions importantes, même si les moyens financiers restent limités. À cet égard, le retrait possible de la DEA américaine incite à envisager une substitution par l'Union européenne, raison pour laquelle la France doit impérativement mobiliser ses partenaires sur ce sujet.

Au niveau européen, Europol travaille d'ailleurs sur un accord de partage de données avec le Pérou. La Commission européenne souhaite créer une équipe réunissant des enquêteurs péruviens et des policiers de chaque pays européen. **L'UE a également lancé en janvier 2024 une « Alliance portuaire européenne » afin de coopérer avec les ports sud-américains.**

Il est impératif que les ports français concernés par le trafic de drogue se joignent aux activités de l'« Alliance portuaire européenne » à laquelle contribuent déjà les grands ports néerlandais et belges.



Cédric PERRIN

Président de la commission
Sénateur du Territoire de Belfort

(LR)



Commission des affaires étrangères, de la défense et des
forces armées

<http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>

Composition de la délégation :



Jean-Luc Ruelle

Rapporteur

Sénateur représentant les Français
établis hors de France

(LR)



Mickaël Vallet

Rapporteur

Sénateur de la Charente-Maritime

(SER)



Édouard Courtial

Sénateur de l'Oise

(UC)